



Communiqué de presse – 08.06.2023

Rejoindre le Parc Chasseral en 2025: la commune de Rebévelier dit oui à l'unanimité

Première des sept communes intéressées à rejoindre le Parc dès 2025, Rebévelier a accepté à l'unanimité des 12 ayants droit présents l'adhésion mercredi soir en assemblée communale. Les communes de Loveresse, Petit-Val, Reconvilier, Saicourt, Saules et Tavannes se prononceront toutes d'ici fin juin.

Les ayants droit de la commune de Rebévelier ont choisi de voter oui à l'adhésion de leur commune à l'association Parc régional Chasseral, à l'unanimité des 12 personnes présentes. Après validation par les cantons et la Confédération, la commune rejoindra ainsi le Parc au 1^{er} janvier 2025.

Rebévelier est la première des sept communes situées au nord-est du territoire actuel du Parc à se prononcer sur cet élargissement. Les assemblées communales et municipales de Loveresse, Petit-Val, Reconvilier, Saicourt, Saules et Tavannes se prononceront toutes d'ici fin juin. Les conseils municipaux de ces sept communes recommandent à leurs habitants de voter oui.

Avec des décisions positives unanimes, le Parc Chasseral verrait son territoire s'agrandir de 75 km², passant de 470 à 549 km² et s'élargissant à 31 communes membres. L'enjeu consiste à rejoindre une institution active dans toute la région depuis plus de 20 ans dans les domaines de la biodiversité, des paysages, de la sensibilisation au développement durable et d'une économie orientée vers la durabilité.

Infos, interview et contact :

Fabien Vogelsperger (Directeur)

fabien.vogelsperger@parcchasseral.ch

+41 (0)32 942 39 48 / +41 (0)79 797 51 22



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence qui forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 470 km² et 23 communes et compte quelque 53'000 habitants.